

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtés au 30 Juin 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV arrêtée au 30 Juin 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Jelil BOURAOUI

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Bilan arrêté au 30 Juin 2011

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIF				
Portefeuille-titres	AC 1	1,585,022	1,717,703	1,673,622
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		615,653	653,195	671,448
Obligations et valeurs assimilées		869,006	965,319	893,237
Autres valeurs		100,363	99,189	108,937
Placements monétaires et disponibilités		517,562	489,595	588,395
Placements monétaires	AC 1	290,299	203,773	207,234
Disponibilités		227,263	285,822	381,161
Créances d'exploitations	AC 2	2,581	2,109	0
Créances d'exploitations		2,581	2,109	0
TOTAL ACTIF		2,105,165	2,209,408	2,262,017
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	PA 1	8,721	4,907	5,134
Créditeurs divers	PA 2	13,997	10,493	19,350
TOTAL PASSIF		22,717	15,400	24,484
Capital	CP 1	2,067,663	2,163,963	2,204,790
Capital en nominal	CP 2	2,123,400	2,140,900	2,158,400
Capital en début de période		2,158,400	2,834,700	2,834,700
Emission en nominal		0	69,700	93,700
Rachat en nominal		-35,000	-763,500	-770,000
Sommes non distribuables		-55,737	23,063	46,390
Sommes non distribuables exercices antérieurs		46,390	-20,110	-20,110
Sommes non distribuables exercice en cours		-102,127	43,173	66,500
Sommes distribuables		14,784	30,044	32,744
Sommes distribuables des exercices antérieurs		22	14	14
Sommes distribuables de l'exercice en cours		14,762	30,031	32,730
ACTIF NET		2,082,447	2,194,008	2,237,534
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2,105,165	2,209,408	2,262,017

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de résultat arrêté au 30/06/2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/11 au 30/06/11	Période du 01/01/11 au 30/06/11	Période du 01/04/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
a-Dividendes	PR 1	12,137	12,137	22,224	22,224	22,224
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1	9,645	19,541	10,535	20,685	41,907
c- Revenus des placements monétaires	PR 2	2,553	4,530	3,027	12,475	15,936
Total des revenus de placements		24,336	36,208	35,787	55,385	80,067
Charges de gestion des placements	CH 1	<4,700>	<9,489>	<4,907>	<11,291>	<21,494>
Revenus Nets des placements		19,636	26,719	30,880	44,094	58,574
Autres charges	CH 2	<6,064>	<11,882>	<6,402>	<12,441>	<24,475>
RESULTAT D'EXPLOITATION		13,571	14,837	24,479	31,653	34,099
Régularisation du résultat d'exploitation		<72>	<75>	130	<1,622>	<1,369>
SOMMES DISTIBUABLES DE LA PERIODE		13,499	14,762	24,608	30,031	32,730
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		72	75	<130>	1,622	1,369
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<29,167>	<116,901>	7,054	22,757	35,356
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		14,284	14,283	17,212	20,937	30,773
Frais de négociation		<368>	<368>	<97>	<97>	<200>
régularisation du résultat d'exploitation						
Résultat non distribuable		<15,250>	<102,985>	24,170	43,598	65,929
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<1,679>	<88,148>	48,649	75,250	100,028

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Etat de variation de l'actif net

Arreté le 30/06/2011

(En Dinars Tunisiens)

	Période du 01/04/11 au 30/06/11	Période du 01/01/11 au 30/06/11	Période du 01/04/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 30/06/10	Période du 01/01/10 au 31/12/10
AN 1- VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<1,679>	<88,148>	48,649	75,250	100,028
Résultat d'exploitation	13,571	14,837	24,479	31,653	34,099
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<29,167>	<116,901>	7,054	22,757	35,356
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	14,284	14,283	17,212	20,937	30,773
Frais de négociation de titres	<368>	- 368	<97>	<97>	<200>
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<35,973>	<35,973>	<35,973>	<35,973>	<35,973>
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<34,992>	<46,154>	12,565	<707,784>	<689,036>
a- Souscriptions					96,806
- Capital	0	0	12,300	69,700	93,700
- Régularisation des sommes non distribuables	0	0	136	368	1,529
- Régularisation des sommes capitalisables	970	970	130	1,226	1,578
b- Rachat					<785,842>
- Capital	<24,000>	<35,000>	0	<763,500>	<770,000>
- Régularisation des sommes non distribuables	851	858	0	<793>	<958>
- Régularisation des sommes capitalisables	<12,814>	<12,983>	0	<14,785>	<14,884>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<72,645>	<170,276>	25,241	<668,507>	<624,981>
ACTIF NET					
En début de période	2,139,902	2,237,534	2,168,767	2,862,515	2,862,515
En fin de période	2,082,447	2,082,447	2,194,008	2,194,008	2,237,534
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	21,474	21,584	21,286	28,347	28,347
En fin de période	21,234	21,234	21,409	21,409	21,584
VALEUR LIQUIDATIVE	98.071	98.071	102.481	102.481	103.666
TAUX DE RENDEMENT	-0.25%	-7.93%	8.99%	6.37%	4.33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE LA SOCIETE
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêtés au 30 Juin 2011

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-juin-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments des portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; si non à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date du 30 Juin ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

A signaler que les états financiers de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% l'Actif Net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		437,043.418	615,652.560	29.56%
ADWYA	11,000	25,500.008	56,067.000	2.69%
ATB	5,800	25,330.257	33,976.400	1.63%
ATL	10,058	21,983.477	49,183.620	2.36%
BH	1,198	24,794.000	21,707.760	1.04%
BIAT	1,000	43,984.133	57,940.000	2.78%
BT	6,750	51,295.000	72,825.750	3.50%
BTE (ADP)	1,000	29,004.700	30,580.000	1.47%
ENNAKL	825	8,827.500	6,854.100	0.33%
MAG GEN	418	17,551.600	47,229.820	2.27%
MODERN LEASING	1,549	13,166.500	14,859.557	0.71%
MONOPRIX	826	2,449.200	22,697.654	1.09%
POULINA GP HOLD	2,585	13,726.350	21,103.940	1.01%
SFBT	4,405	53,921.647	47,574.000	2.28%
STB	800	10,400.000	6,779.200	0.33%
TAIR	20,000	36,250.000	30,320.000	1.46%
TLS	1,600	23,592.259	51,161.600	2.46%
TPR	3,119	9,968.306	14,961.843	0.72%
TUNIS RE	654	4,578.000	6,794.406	0.33%
UIB	470	6,701.201	8,404.540	0.40%
DA MNP11	750	10,320.000	10,762.500	0.52%
DAPGH11	2575	1,648.000	1,879.750	0.09%
DATPR11	3108	2,051.280	1,989.120	0.10%
Titres OPCVM		102,247.229	100,363.000	0.048
ALYSSA	1,000	102,247.229	100,363.000	4.82%
Obligations Privées		597,732.164	608,640.798	29.23%
ATBSUB09 LIGA1	1,000	100,000.000	100,468.041	4.82%
ATL2009/3	1,000	80,000.000	81,644.493	3.92%
BHSUB07	200	16,141.304	16,560.179	0.80%
BNASUB09	2,000	173,320.000	175,058.882	8.41%
BTK09 CAT(A)	1,000	85,714.000	86,892.093	4.17%
SIHM 2008	1,000	100,000.000	104,096.000	5.00%
TL2006-1	2,100	42,556.860	43,921.110	2.11%
Obligations BTA		251,575.000	260,365.685	12.50%
BTA102013	250	251,575.000	260,365.685	12.50%
TOTAL		1,388,597.811	1,585,022.043	76.11%

AC 1 : Note sur les placement monétaires
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2011	% l'Actif Net
BTCT				
Ligne Date d'Acqui.				
BTCT 280212 52S	200	191,173.722	193,557.125	9.29%
BTCT 280212 52S	100	95,655.487	96,741.641	4.65%
Total placements monétaires		286,829.209	290,298.766	13.94%

PR 1 : Note sur les revenus du portefeuille titres

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Désignation	Période du 01/04/2011 au 30/06/2011	Période du 01/04/2010 au 30/06/2010
Revenus des Actions et valeurs assimilées	8,951.700	19,738.425
Revenus des titres OPCVM	3,185.688	2,485.744
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9,645.341	10,535.478
Revenus des obligations Etat	3,041.644	3,041.644
Revenus des obligations privées	6,603.697	7,493.834
TOTAL	21,782.729	32,759.647

PR 2 : Note sur les revenus des placements

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Désignation	Période du 01/04/2011 au 30/06/2011	Période du 01/04/2010 au 30/06/2010
Intérêts des bons de trésor	2,552.812	1,708.374
Intérêts des certificats de dépôt	0.000	0.000
Intérêts sur les avoirs bancaires	0.000	1,319.014
Total placements monétaires	2,552.812	3,027.388

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2010	2,204,789.908	2,204,789.908
Souscriptions de la période	0.000	0.000
Rachats de la période	-35,000.000	-35,000.000
Autres mouvements	-102,126.681	-87,342.600
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-102,984.789	-102,984.789
- Régularisation sommes non distribuables	858.108	858.108
- Sommes distribuables de la période	-	14,784.081
Montant fin de période au 30/06/2011	2,067,663.227	2,082,447.308

CP 2 : Note sur le capital
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

Capital au 31/12/2010	
* Montant	2,158,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,584
* Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions Réalisées	
* Volume	0.000
* Nombre de titres émis	0
Rachats Effectués	
* Volume	35,000.000
* Nombre de titres rachetés	350
Capital au 30/06/2011	
* Volume	2,123,400.000
* Nombre de titres en circulation	21,234
* Nombre d'actionnaires	16

Notes sur le passif et autres actifs
 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

	Libelle	30/06/2011
AC 2	Créances d'exploitations	2,580.625
	Dividendes à recevoir	2,580.625
	Intérêts à recevoir	1,875.288
	Obligations amorties BATAM	80,000.000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81,875.288
AC 3	Autres Actifs	0.000
	RàS sur BTA	0.000
PA 1	Opérateurs créditeurs	8,720.739
	Frais du Gestionnaire	704.988
	Frais du Dépositaire	1,624.758
	Frais de Distributeur	6,390.993
PA 2	Créditeurs divers	13,996.506
	Etat retenue à la source	2,484.000
	Redevance CMF	169.919
	Charges à payer ex. ant.	2,522.303
	Charges et produits en attente de régul.	0.000
	Budget des charges à payer ex. en cours	8,820.284
	Budget des charges à payer ex. en cours	8,820.284
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	10,602.872
	Charges payées sur exercice en cours	-1,782.588
	Charges à payer sur l'exercice 2011	21,381.483
	Jetons de présence	11,250.000
	Honoraire commissaires aux comptes	6,721.200
	Frais Assemblée	2,395.167
	Frais de publication au bulletin CMF	652.400
	Taxe revenant aux collectivités locales	282.476
	Réajustement sur charges budgétisées antérieures	80.240

Notes sur les charges et produits de gestion
 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
 Arrêté le 30/06/2011 (en DT)

	Libelle	30/06/2011
CH 1	Charges de gestion des placements	9,488.853
	Rémunération du Gestionnaire	1,423.332
	Rémunération du Dépositaire	1,054.324
	Rémunération du Distributeur	7,011.197
CH 2	Autres charges	11,882.316
	Redevance CMF	1,054.324
	Services bancaires et assimilés	225.120
	Impôts, taxes et versements assimilés	0.000
	Dotations aux Charges Budgétisées	0.000
	Abonnement pour Charges Budgétisées	10,602.872
PR 3	Autres Produits	0.000